



Sarre-Union



Championnat d'Europe du lièvre

Lièvre Belge, nain lièvre et Brun marron de Lorraine



Exposition locale
de Sarre-Union et Environs

Règlement-programme de l'exposition

Exposition Européenne – RBES - des races Lièvre Belge, Nain Lièvre
et Brun-Marron de Lorraine

SARRE-UNION / FR - les 28 et 29 novembre 2026

1. Présentation

Ce championnat d'Europe de races est organisé par :

Les amis de la basse-cour de Sarre-Union et Environs

Président : Francis GERBER Tél : +33 (0)6.08.42.06.16.

En collaboration avec :

L'Association Française des Eleveurs de Lièvres Belges A.F.E.L.B.

Président : Jean-Paul CAURIER - +33 (0)6 85 25 34 08. mail :

jeanpaul.caurier@orange.fr

Commissaire général : Alexandre Helmer Mickael Dorsi

2 chemin de Weiherratt 67260 SARREWERDEN mail : al.helmer@laposte.net

Tél. : +33 (0)7 87 13 75 93

Commissaire adjoint : Mickael Dorsi

Lieu de l'exposition :

Salle Polyvalente de la Corderie

4 Rue Vincent d'Indy, 67260 Sarre-Union / FR

2. Programme

Inscription : Alexandre Helmer - 2 chemin de Weiherrat 67260 SARREWERDEN
mail : al.helmer@laposte.net - Tél. : +33 (0)7 87 13 75 93

Calendrier de l'exposition

- Enlogement des animaux :	jeudi 26	de 13 H à 22 H
	vendredi 27	de 7 H à 9 H.
- Opération du jury :	vendredi 27	de 10 H à 16 H
- Ouverture de l'exposition :	samedi 28	de 9 H à 18 H
	dimanche 29	de 9 H à 16 H
- Inauguration officielle :	samedi 28	à 18.30 H.
- Remise des prix des Championnats d'Europe :	samedi 28	à 20 H.
- Horaire du bureau de vente :	samedi 28	de 9 H à 18 H.
	dimanche 29	de 9 H à 16 H.
- Délogement :	dimanche 29	à partir de 13 H, uniquement pour les animaux de la RBES (exposants étrangers et les exposants hors département) sous la surveillance des organisateurs.

3. Inscription

Les animaux doivent être identifiés conformément aux exigences de l'Entente Européenne. Les numéros d'identification doivent figurer sur le formulaire d'inscription, ou, au plus tard, donnés au secrétariat avant l'enlogement. Il est impératif de noter le numéro de cage dans l'oreille droit, sans masquer le numéro de tatouage.

Les Lièvres Belges, les Nains Lièvres et les Brun Marron de Lorraine doivent être inscrits de la manière suivante : par variété, mâle, femelle. Les animaux inscrits peuvent être remplacés par un sujet de même variété et sexe. Ce changement (sexe ou tatouage) ou un sujet absent doivent être signalés par l'exposant au secrétariat de l'exposition.

Chaque exposant recevra une plaque souvenir.

Dernier délai :le 25 octobre 2026.

Le comité organisateur se réserve le droit de procéder à la clôture anticipée des inscriptions dès que le nombre maximal de sujets fixé pour l'exposition sera atteint.

Frais d'inscription

Unité	7 €
Parquet	28 €
Catalogue	6 € obligatoire
Frais administratifs	5 €

Le règlement des inscriptions doit avoir lieu en même temps que l'inscription sur le compte, en mentionnant bien le nom et prénom de l'exposant.

IBAN FR76 1027 8016 5000 0124 6104 633 – BIC : CMCIFR2A

Titulaire du compte : Sté d'aviculture les amis de la basse-cour

En cas d'annulation de l'exposition pour cause de force majeure, à l'exception des frais administratifs, tous les droits d'inscription seront remboursés à l'exposant.

4. Enlogement

La pesée des lapins se fera à domicile, un contrôle aléatoire pourra être réalisé à l'encagement. Le comité d'organisation prendra en charge toutes les dispositions pour la nourriture et l'abreuvement ainsi que la surveillance des animaux durant toute la durée de la manifestation, soit granulés, foin et eau.

5. Prescriptions vétérinaires

La vaccination contre le VHD et ses variants est recommandée.

Tout animal suspect ou reconnu de maladie par le contrôle sanitaire ou durant l'exposition, sera mis à l'infirmerie et ne participera pas au concours. Aucun animal ne devra être mis ou sorti de sa loge sans la présence d'un commissaire.

6. Jugement

Tous les lapins seront jugés le vendredi 27 novembre de 10 H à 16 H, par des juges européens : Jeff HARDIN (USA) – Karel SCHAESENS (B) - Bernard KLEIMANN (F) – Francis GERBER (F) - Wolfgang VOGT (all). **Juge référent** : Wolfgang VOGTse fera à huis clos.

7. Prix et titres

Champion européen en collection

Le titre sera décerné si 20 sujets minimum d'une même race ont été inscrits. Si, dans différentes variétés, 20 sujets ont également été inscrits, un autre titre peut être attribué.

Le titre de Champion d'Europe collection est obtenu avec le nombre total de points le plus élevé, calculé à partir des collections de quatre sujets de même variété. Les deux sexes doivent être représentés. En cas d'égalité de points, tous les exposants reçoivent le titre de « Champion d'Europe en collection ».

Les sujets inscrits en collection participent également pour le championnat individuel et vice-versa.

Champion européen en individuel

Si 20 sujets minimum d'une même race ont été inscrits, un titre de Champion d'Europe en individuel est attribué. Indépendamment du sexe, le meilleur sujet se verra attribué un diplôme. Si, dans différentes variétés, 20 sujets ont également été inscrits, un autre titre « Champion d'Europe en individuel » peut être attribué.

Si plus de 40 sujets sont inscrits, le titre sera décerné pour le meilleur mâle et la meilleure femelle. Ceci compte également pour les variétés remplissant ces conditions.

Pour obtenir le titre de Champion d'Europe le sujet doit obtenir au minimum la note de 96 points. Le titre est attribué au lapin ayant obtenu le plus grand nombre de points.

Les champions Européens individuels recevront un diplôme européen et une plaque.

Un objet d'art et un diplôme européen récompenseront les éleveurs du meilleur Lièvre, du meilleur Nain Lièvre et du meilleur Brun Marron de Lorraine.

8. Vente et achat des animaux exposés

Le prix de vente doit être indiqué sur le formulaire d'inscription. Dans le catalogue de l'exposition, ce prix sera majoré de 20 %. Les frais supplémentaires sont à la charge de l'acheteur. Toute vente doit passer par le bureau des ventes.

9. Délogement : (voir plus haut). Aucun délogement ne pourra se faire sans le consentement préalable des organisateurs.

10. Logement et restauration

Les participants doivent choisir eux-mêmes et effectuer leur réservation d'hôtellerie.

Le jeudi soir, vendredi soir, samedi et dimanche midi, il est possible de se restaurer à la salle d'exposition. Lors de la soirée des exposants du samedi soir, 27 novembre 2026 un menu spécial sera proposé. Il sera nécessaire de réserver avec un formulaire séparé.

Feuille d'inscription / *Meldebogen*

Nom - *Name* : Prénom - *Vorname* :

Adresse - Adresse :

..... **Tél. - Tel.:**.....

Mail – E-Mail:

[illegible]

Aidez-nous à ne pas faire d'erreurs
Remplissez soigneusement votre déclaration

***Helfen Sie uns, Fehler zu vermeiden
Füllen Sie Ihr Anmeldungsformular sorgfältig aus***

**Championnat d'Europe / Rassebezogene Europaschau
des Lièvre belge, le Nain Lièvre et Brun marron de Lorraine / der Hasenkaninchen,
Zwerghasen und Kastanienbraune Lothringer**

Feuille d'inscription / Meldebogen

Dernier délai : 25 octobre 2026 / Meldeschluss den 25. Oktober 2026

À Alexandre HELMER 2 chemin de Weiherrat 67260 SARREWERDEN mail : al.helmer@laposte.net

Nom - *Name*:

Prénom - *Vorname*:

Adresse - *Adresse*:

Ville - *Ort*:

Code postal - *PL*:

Pays - *Land*:

Tél. - *Tel.*:

Email- *E-Mail*:

Décompte des droits d'inscription- Abrechnung der Anmeldegebühren

Unité lapin - <i>Einzeltier</i>		x 7.00€ =	
Parquet - <i>Kollektion</i>		X 24.00€ =	
Total droits d'inscription - <i>Gesamtbetrag der Anmeldegebühren</i>			
Catalogue, Palmarès (obligatoire) - <i>Katalog, Siegerliste (Pflicht)</i>			+ 6.00€
Frais de secrétariat (obligatoire) - <i>Sekretariatskosten (Pflicht)</i>			+ 5.00€
Total général - <i>Gesamtbetrag</i>			

Par virement / Überweisung : **IBAN FR76 1027 8016 5000 0124 6104 633**

BIC : CMCIFR2A

Titulaire du compte - Kontoinhaber : Sté d'aviculture Les amis de la basse-cour

En mentionnant bien le Nom et Prénom de l'exposant - Unter Angabe des Vor- und Nachnamens des Ausstellers.

Pour les français, le règlement pour les inscriptions par chèque est autorisé, chèque à l'ordre de la Sté d'aviculture Les amis de la basse-cour.

L'exposant déclare avoir pris connaissance et accepter le règlement de l'exposition.

Mit seiner Anmeldung bestätigt der Aussteller, die Ausstellungsordnung vollständig zur Kenntnis genommen zu haben und sich mit deren Bestimmungen einverstanden zu erklären. Er verpflichtet sich, diese einzuhalten.

Fait à / *Erstellt in*, le/...../2026. Signature/*Unterschrift* :

Championnat d'Europe du Lièvre

Regroupant le Lièvre belge, le Nain Lièvre et le Brun marron de Lorraine

RBES ET EXPOSITION AVICOLE 28 et 29 novembre 2026

FORMULAIRE DE RÉSERVATION REPAS

NOM :

Prénom :

Adresse :

Tél. :

Lors de la soirée des exposants (samedi 28 novembre), un menu spécial sera proposé.
Pendant l'ouverture de l'exposition, la buvette est ouverte en permanence.

☐ Jeudi soir	Potage de légumes / saucisse fumée / fromage	13 €	Nombre : _____
☐ Vendredi midi	Bolognaise / penne / salade Salade de fruits	15 €	Nombre : _____
☐ Vendredi soir	Burger / frites Tarte aux fruits	15 €	Nombre : _____
☐ Samedi midi	Choucroute royale Coupe de glace + fruits	20 €	Nombre : _____
☐ Samedi soir Repas des exposants	Jambon braisé / gratin fromage bûche glacée /café	20 €	Nombre : _____
☐ Dimanche midi	Vol-au-vent / éclair/café	20 €	Nombre : _____

TOTAL À RÉGLER : _____ €

Les repas sont à régler en même temps que les inscriptions à l'exposition.